

GAEC GANDILHON et FILS M. Jean-Pierre GANDILHON LA CHAPELLE 15310 LAVIGERIE	<u>CONTRAT FROMAGES du CANTAL</u>  <u>8 Octobre et 22 Octobre 2020</u>	AMAP LA FERME DE L'ORGE Service Vie Associative Place René Coty 91170 VIRY-CHATILLON
--	--	---

Contrat direct producteurs-consommateurs : En préachat : pas d'intermédiaires, des consommateurs volontaires se chargent d'organiser les commandes et distributions.

Engagement réciproque : prix transparents et équitables, échanges entre producteurs et consommateurs, élevage respectueux de l'environnement. Ce contrat est organisé par l'association « AMAP La Ferme de l'Orge » à ce titre régi par les statuts de l'association et le règlement intérieur.

DESIGNATION	DATES	08/10/2020		22/10/2020	
	Prix au kilo	Poids de la part	Nombre de parts	Poids de la part	Nombre de parts
<b>CANTAL Fermier AOP Entre-deux</b> (Part de 500 g minimum)	20,90 €	500 g		500 g	
<b>SALERS Fermier AOP Entre-deux</b> (Part de 500 g minimum)	25,50 €	500 g		500 g	
<b>SAINT-NECTAIRE Fermier AOP</b> (Part de 400 g à 500 g minimum)	24,50 €	400 g à 500 g		400 g à 500 g	
<b>TOMME de Montagne Fermière AOP</b> (Part de 400 g à 500 g minimum)	18,80 €	400 g à 500 g		400 g à 500 g	
<b>BLEU d'Auvergne Fermier AOP</b> (Part de 250 g minimum)	18,90 €	250 g		250 g	
<b>TOMME pur BREBIS Fermier AOP</b> (Part de 250 g minimum)	29,90 €	250 g		250 g	
<b>Saucisson pur porc du Cantal</b> A l'unité – entre 300 g et 400 g	25,40 €	300 g à 400 g		300 g à 400 g	
<b>Saucisse sèche pur porc du Cantal</b> A l'unité – entre 300 g et 400 g	25,40 €	300 g à 400 g		300 g à 400 g	
<b>BEURRE fermier</b> Plaquette de 250 g soit 4,00 €	16,00 €	300 g à 400 g		300 g à 400 g	

**Le contrat est à remettre** à un membre du Conseil d'Animation, lors des distributions ou à envoyer par mail au Trésorier.

Le règlement, par chèque, se fera au moment de la livraison

Nom / Prénom : ..... Date : .....

Signature de l'adhérent(e)

Signature M. GANDILHON